



COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

SELAS A2D EXPERTISE & CONSEIL

Square Gaston Tournier
81200 MAZAMET

APE : 6920Z
Siret : 44918824200019

Certifié conforme

DocuSigned by:

Philippe BEZAT

AF34C41C55B84AE...

A 2 D EXPERTISE & CONSEIL

Square Gaston Tournier
81200 MAZAMET

Tél. 05.63.61.13.38

www.a2d81.fr

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Annexes





Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	271 294			271 294
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 413		2 746	2 667
Immobilisations incorporelles	276 707		2 746	273 961
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	89 255	12 970		102 225
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	7 083			7 083
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	42 897	7 283	5 220	44 961
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	139 235	20 253	5 220	154 269
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	415 942	20 253	7 966	428 230

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

30/06/2024	
Éléments achetés	271 294
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	271 294



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	10 694	7 129		17 824
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 258	155	2 746	2 667
Immobilisations incorporelles	15 953	7 284	2 746	20 491
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	45 599	7 852		53 451
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	4 045	1 771		5 816
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	31 064	4 977	5 220	30 822
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	80 708	14 601	5 220	90 089
ACTIF IMMOBILISE	96 660	21 885	7 966	110 579



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 629 303 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	596 955	596 955	
Autres	22 677	22 677	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	9 671	9 671	
Total	629 303	629 303	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACT. A ETABLIR	18 997
Total	18 997



Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	41 191	22 223		63 413
Total	41 191	22 223		63 413
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		22 223		
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 37 000,00 Euros décomposé en 3 700 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euros.



Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 757 191 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	71 919	17 435	50 981	3 502
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	155 320	155 320		
Dettes fiscales et sociales	486 585	486 585		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	34 388	34 388		
Produits constatés d'avance	8 980	8 980		
Total	757 191	702 707	50 981	3 502
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	18 221			
(**) Dont envers les associés	25 077			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 9 311 Euros.

Charges à payer

	Montant
AUT.FOURN.FACT.NON PARV.	89 361
DETTES PROV./CONGES PAYES	31 681
PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	183 399
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	10 296
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	138 561
IMPOTS A PAYER	875
CLIENTS - AVOIRS A ETABLIR	5 878
Total	460 051



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	9 671		
Total	9 671		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	8 980		
Total	8 980		



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SELAS A2D EXPERTISE & CONSEIL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2024, dont le total est de 1 066 379 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 46 402 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/09/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Fonds commercial : 10 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices



Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial suivant les possibilités offertes par le règlement. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



2020 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SELAS A2D EXPERTISE & CONSEIL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		Square Gaston Tournier 81200 MAZAMET		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		449188242000019		Néant		*	
				Exercice N clos le,		30/06/2024	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	2 667	2 667	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	271 294	17 823	253 470
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ	102 225	53 451	48 774
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	52 043	36 637	15 405
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières*		BH	BI				
TOTAL (II)		BJ		BK	110 579	317 650	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	63 413	533 542	
		Autres créances (3)	BZ	CA	22 677	22 677	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		168 355	
Disponibilités		CF	CG		14 482		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		9 670		
	TOTAL (III)	CJ	CK	63 413	748 728		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations	(V) CM					
	Ecart de conversion actif*	(VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO		1 240 371	1A	173 992	1 066 379
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group



2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SELAS A2D EXPERTISE & CONSEIL		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 37 000)	DA		37 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		3 700	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		222 085	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		46 402	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL		309 187
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		71 918	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		25 076	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		155 319	
	Dettes fiscales et sociales	DY		486 585	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA		9 311	
	Produits constatés d'avance (4)	EB		8 980	
	TOTAL (IV)	EC		757 191	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		1 066 379	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
		(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		702 707	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group